

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

Mesdames, Messieurs,

J'ai présenté les prévisions budgétaires 2017 de la Municipalité lors de la séance du conseil municipal du 13 décembre 2016. Les documents complets sont disponibles sur le [www.upton.ca/informations-financieres/](http://www.upton.ca/informations-financieres/).

En résumé, le budget 2017 prévoit des dépenses, autres activités financières, affectations d'une somme de 2 737 925 \$ ainsi que des revenus égaux, et ce, comme suit :

<b>Revenus</b>		
<b>Taxes</b>	2 394 443 \$	87,45%
<b>Compensations tenant lieu de taxes</b>	9 000 \$	0,33%
<b>Transfert</b>	149 962 \$	5,48%
<b>Services rendus</b>	93 320 \$	3,41%
<b>Imposition de droits</b>	55 500 \$	2,03%
<b>Amendes et pénalités</b>	6 500 \$	0,24%
<b>Intérêts</b>	9 700 \$	0,35%
<b>Autres revenus</b>	19 500 \$	0,71%
<b>TOTAL</b>	<b>2 737 925 \$</b>	<b>100%</b>

<b>Dépenses</b>		
<b>Administration générale</b>	605 598 \$	22,11%
<b>Sécurité publique</b>	388 292 \$	14,18%
<b>Transport</b>	440 271 \$	16,08%
<b>Hygiène du milieu et santé et bien-être</b>	643 430 \$	23,50%
<b>Urbanisme &amp; mise en valeur du territoire</b>	85 787 \$	3,13%
<b>Loisirs &amp; Culture</b>	212 211 \$	7,75%
<b>Frais de financement</b>	26 896 \$	1,00%
<b>Remboursement de la dette à long terme</b>	105 944 \$	3,87%
<b>Immobilisations</b>	136 112 \$	4,97%
<b>Affectation à des réserves financières et fonds réservés</b>	93 384 \$	3,41%
<b>TOTAL</b>	<b>2 737 925 \$</b>	<b>100,00%</b>

Le conseil municipal n'a pas négligé les efforts pour trouver le bon dosage entre les domaines d'activités, les secteurs urbains et agricoles de la Municipalité, les priorités actuelles et les projets à long terme.

Cela dit, faire un budget c'est aussi un exercice qui depuis quelques années, se déroule dans un contexte de plus en plus difficile. Les transferts gouvernementaux diminuent, les responsabilités et obligations municipales croissent et les quotes-parts ainsi que les autres services rendus à la Municipalité subissent des hausses souvent supérieures à l'inflation.

Je ne vous cacherai pas qu'au cours des dernières années, nous avons été contraints de nous livrer à une grande rigueur pour éviter que les pressions croissantes qui s'exercent sur le budget municipal ne se traduisent par une hausse du taux global de taxation qui d'année en année à Upton, est absente ou inférieure à l'inflation.

L'exercice budgétaire présentait cette année, de grands défis liés à l'application du nouveau rôle triennal d'évaluation 2017-2018-2019. La valeur des immeubles imposables situés sur le territoire d'Upton a progressé de près de 21% par rapport au rôle antérieur. Ce chiffre global cache d'importantes disparités qui proviennent de différents facteurs tel l'accroissement de la valeur marchande des propriétés ces dernières années, les catégories d'immeubles, les secteurs, les améliorations, etc.

Par exemple, globalement :

- Pour les résidences unifamiliales, on observe une croissance de 5 %, faisant passer la valeur moyenne d'une résidence inscrite au rôle 2014-2015-2016 de 183 787\$ à 193 480\$ au rôle 2017-2018-2019;
- Quant aux propriétés résidentielles à revenus, on constate une augmentation des valeurs moyennes, par catégories d'unité, variant de 6%, pour le duplex subissant la croissance la moins élevée de sa catégorie à 17% pour le quadruplex, le plus élevé de sa catégorie;
- Pour les chalets et les terrains vacants, l'évaluation subit une hausse de 23%;
- L'évaluation des maisons mobiles augmente de 2%;
- Les commerces de services n'augmentent pas de valeur et l'évaluation des commerces de vente en gros et au détail, augmente de 4%;
- Le secteur agricole et le secteur industriel manufacturier subissent la plus forte croissance, soit 44%.

Conséquemment, nous avons ajusté le taux de la taxe foncière générale dans une proportion presque équivalente pour tenir compte de l'augmentation de l'évaluation de tous les immeubles imposables. Ce taux est passé de 0,63 \$/100 \$ en 2016 à 0,54 \$/100 \$ pour 2017, ce qui représente, de manière ajustée, à une hausse de 0,01 \$/100 \$ d'évaluation. Quant aux taxes spéciales imposées à l'évaluation foncière, elles ont été équilibrées.

Les coûts des services subissent également des variations, certains diminuent. Jumelé à la grande variation des valeurs, l'impact est tel qu'on constate des diminutions de compte de taxes et des hausses.

Par exemple, si nous reprenons la valeur moyenne d'une résidence unifamiliale comme mentionnée précédemment :

Desservie ou non	Compte de taxes 2016 (évaluation moyenne de 183 787 \$)	Compte de taxes 2017 (évaluation moyenne de 193 480 \$)	Différence (augmentation ou baisse)
Avec services d'aqueduc et d'égout (village)	1 892,62 \$	1 900,28 \$	7,66 \$
Avec une installation septique privée (campagne)	1 627,94 \$	1 543,59 \$	(84,35 \$)

Comme il serait complexe de vous faire état de la gamme des variations applicable, je vous invite suivant la consultation de votre compte de taxes 2017, à contacter le bureau municipal pour de plus amples explications.

J'en profite également pour vous annoncer qu'en 2017, vous pourrez acquitter vos taxes municipales en quatre (4) versements égaux au lieu de trois (3).

En conclusion, il est important que les contribuables comprennent le contexte dans lequel nous travaillons et les choix difficiles que nous avons dû faire. Notre objectif demeure de leur fournir des services et un environnement de qualité. Nous avons conclu l'exercice par une proposition réaliste pour la population d'Upton.

C'est le rôle de la Municipalité de répondre aux besoins des citoyens tout en assurant le développement de la communauté. Il est faux de croire que nous pouvons limiter notre prestation de services à ceux de base et cesser d'investir dans l'avenir, comme certains le souhaitent.

Nous croyons que la majorité des citoyens d'Upton attendent de nous que soient dispensés des services de qualité, que nous améliorions leur environnement, que nous développions une municipalité en excellente santé financière (réf. profil financier 2016, MAMOT, [www.upton.ca](http://www.upton.ca)), que nous facilitions la création d'entreprises et d'emplois de qualité, ainsi que leur maintien, et ce, tant en tourisme, en services d'accommodations que dans le secteur manufacturier et agricole. Bon nombre d'entre nous, espèrent que nos enfants et petits enfants puissent travailler et gagner leur vie à Upton ainsi que dans la région.

Si nous avons répondu aux moindres pressions budgétaires en adoptant une vision en silo, Upton ne serait pas ce qu'elle est en train de devenir : une municipalité attractive, où se tiennent des activités sportives, culturelles et récréatives. Une municipalité entrepreneuriale, belle, audacieuse et fière de l'être.

## **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019**

De façon générale, les dépenses d'entretien et de remplacement sont incluses dans le budget d'exploitation alors que les investissements apparaissent au Programme triennal d'immobilisations. Les investissements prévus en immobilisations, à quelques exceptions près (les immobilisations payées comptant), n'ont aucun impact financier dans le budget d'exploitation 2017.

Cette année, nos principaux investissements s'articulent autour de trois axes :

En hygiène du milieu, Upton réalisera le projet d'augmentation de la capacité de traitement des eaux usées de la station d'épuration localisée dans le 21<sup>e</sup> Rang ainsi que sa mise à niveau. À l'issue de ce projet, la Municipalité sera entre autres, en mesure, de traiter les eaux usées des secteurs du camping Wigwam et du développement domiciliaire pour permettre la Phase 2. Ces travaux seront en grande partie financés par le programme PRIMEAU et par la taxes d'assise (TECQ 2014-2018).

Faisant suite à la vente du garage municipal à Burn Brae Farms il y a quelques années, il est venu le temps de construire le nouveau garage municipal. Un comité formé de certains de vos élus travaillera dans les prochaines semaines au concept du garage municipal que nous comptons compléter en 2017. Ces travaux seront en grande partie financés par le surplus accumulé affecté et la taxe d'accise (TECQ 2014-2018).

L'état de nos routes et de nos rues ainsi que l'accès sécuritaire à nos parcs constituent l'une de nos priorités 2017. Ainsi, le fonds qui a été constitué il y a quelques années est bonifié. Nous commencerons la conception de la réhabilitation du rang du Carré en vue de sa réalisation en 2018. De plus, en 2017, des travaux visant à augmenter la durée de vie de nos routes seront effectués par les employés aux travaux publics. Un accès sécuritaire au pavillon des loisirs sera aménagé à partir de la rue Lanoie. Cet accès inclut un sentier piétonnier, un débarcadère pour les véhicules à l'entrée du pavillon des loisirs, un accès pour personnes à mobilité réduite et deux (2) stationnements comptant trente au total (30) cases. Sur la rue Saint-Éphrem, le trottoir sera prolongé et complété par un sentier piétonnier afin de favoriser des déplacements sécuritaires jusqu'au parc nature de la région d'Acton. De plus, nos efforts d'investissements en réfection de trottoirs se poursuivent cette année, avec la réfection d'une seconde section de la rue Lanoie.

Le Programme triennal d'immobilisations adopté annuellement par le conseil municipal est un outil de planification<sup>1</sup> des investissements en lien avec les priorités de développement et les ressources financières à la disposition de la

---

<sup>1</sup> Le programme triennal d'immobilisations est sujet à changements. Son adoption ne garantit pas la réalisation des travaux qui y sont énumérés.

Municipalité. La plupart des projets mentionnés ci-dessous sont en partie financés par des revenus de sources extérieures tels des subventions.

Nature des projets	2017	2018	2019	Total
Hygiène du milieu	2 054 943 \$	200 000 \$	115 000 \$	2 369 943 \$
Machineries et véhicules			100 000 \$	100 000 \$
Garage municipal	600 000 \$			600 000 \$
Voirie (incluant accès sécuritaire aux parcs)	177 500 \$	50 000 \$	50 000 \$	277 500 \$
Incendie	10 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	40 000 \$
Mairie	5 000 \$			5 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 847 443 \$</b>	<b>265 000 \$</b>	<b>280 000 \$</b>	<b>3 392 443 \$</b>

Il s'agit d'un programme triennal qui met l'accent sur la mise à niveau et l'amélioration de nos infrastructures municipales et qui nous permet de nous acquitter de nos obligations tant en matière de sécurité publique que d'environnement. Cet ambitieux programme est également possible grâce aux efforts en continu réalisés par les employés municipaux, parfois qualifiés de tours de force! Ce conseil ainsi que vos employés municipaux misent à priori, sur les revenus de sources extérieurs (autres que les taxes municipales), la réalisation d'un maximum de travaux en régie interne et la recherche du juste prix pour tout investissement et toute dépense.

Acceptez, mesdames, messieurs, mes respectueuses salutations,

Yves Croteau,  
Maire